



DÉCISION
concernant l'octroi d'un mandat spécial à
Monsieur Claude COMPAIN

N° 26362

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2024-2
L2024-10, L2024-11 et L2024-18 ;
Vu la délibération n°13 du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative à la délégation
du conseil communautaire au Président pour accorder des mandats spéciaux aux élus
communaux ;
Vu le décret n°2006-786 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de
réglement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels élus
de l'Etat ;

CONSIDÉRANT que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les
fonctions de Président, Vice-Président et conseiller communautaires doivent être
remboursées des frais que nécessite l'exécution des mandats spéciaux ;
CONSIDÉRANT que le déplacement de Monsieur Claude COMPAIN à Paris(75) nécessite
l'octroi d'un mandat spécial dans les conditions définies par la délibération suscitée

DÉCIDE

Article 1 : De confirmer le caractère de mandat spécial au déplacement de Monsieur Claude
COMPAIN au « Salon International de l'Agriculture 2025 » au Parc des Expositions Porte
de Versailles (75) le 30 février 2025.

Article 2 : D'autoriser à titre onéreux le remboursement des frais réellement
occasionnés pour l'exécution du mandat spécial sur présentation de l'intégralité des
justificatifs de dépenses exposés.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal
administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 4 : Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier sont chargés
chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Limoges,

P.D.
Signé électroniquement le 24/02/2025

Publié le 24 février 2025



Recueil de délibérations - Mairie de Limoges
des délibérations adoptées en séance publique
N° de délibération : 26362

DÉCISION

Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Monsieur Claude COMPAIN

1 DOCUMENT - Publié le 24 Février 2025



26362.pdf
(.pdf, 213,5 Ko)



TÉLÉCHARGER